

COMMUNAUTE DE COMMUNES CERE ET GOUL EN CARLADES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 novembre 2023 - N° 174 - 2023

Date de convocation : Le 23 novembre 2023 à 20h, les membres de la Communauté de Communes se sont réunis sous la présidence de Dominique BRU à la salle polyvalente de Polminhac.
14 novembre 2023

Date d'affichage : **Etaient présents :** Antoine GRICHOIS, Philippe JAQUET, André BONHOMME, Josette VARET, Denis ARNAL, Marie-Noëlle MOULIER, Alain FALIERES, Linda BENARD, 14 novembre 2023 Philippe MOURGUES, André ROUCHY, Dominique BRU, Annie DELRIEU, Katia FRANCOIS, Didier IRLANDE, Philippe LETANG, Philippe LE REVEREND, Michel LHUILLERY, Isabelle MELLIN, Isabelle DENEYRAT

Nombre de délégués :
En exercice : 26
Présents : 22
Absents : 1
Pouvoirs : 3
Votants : 25
Excusés : Philippe MATIERE représenté par son suppléant Pierre TEISSEDRE, Jean Baptiste BRUNHES représenté par sa suppléante Nathalie GLADINE, Jean Baptiste AMILHAUD représenté par son suppléant Jérôme VEYREVEZE

Pouvoirs :
Claude PRUNET à Dominique BRU
Evelyne DELANOUE à André BONHOMME
Patrick LOLIVE à André ROUCHY

Absents : Michel BESOMBES

Monsieur Alain FALIERES a été nommé secrétaire de séance

Code Nomenclature : 8.8
N° d'ordre : 16

OBJET : TARIFS EAU ASSAINISSEMENT 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi portant Nouvelle Organisation du Territoire de la République du 7 août 2015 notamment son article 64 relatif aux compétences des communautés de communes,

Vu l'arrêté préfectoral n°2000-1660 en date du 12 octobre 2000 portant création de la communauté de communes Cère-et-Goul en Carladès,

Vu l'arrêté n° 2017-1347 du 13 novembre 2017 prononçant le transfert des compétences eau et assainissement à la communauté de communes Cère-et-Goul en Carladès par ses membres ;

Vu l'arrêté n° 2022-1602 du 10 octobre 2022 portant changement du siège social de la communauté de communes Cère et Goul en Carladès.

Monsieur le Vice-Président propose de poursuivre le lissage des tarifs eau et assainissement collectif pour un tarif unique pour toutes les communes en 2026.

Les tarifs proposés sont les suivants :

TARIFS EAU

	Tarifs HT retenu/m3	Abonnement Retenu
Badailhac	1,25 €	74,80
Cros de Ronesque	1,26 €	73,80
Jou-sous-Monjou	1,27 €	72,20
Pailherols	1,24 €	75,20
Polminhac	1,33 €	80,00
Raulhac	1,39 €	73,40
St Jacques des Blats	1,38 €	74,20
St-Clément	1,24 €	75,90
St-Etienne de Carlat	1,25 €	73,90
Thiézac	1,27 €	71,60
Vic-sur-Cère	1,30 €	72,50

Tarifs abonnés de l'ASA de Marfons : 104.26€ soit 110€ TTC

TARIFS ASSAINISSEMENT COLLECTIF

	Tarifs HT retenu/m3	Abonnement Retenu
Polminhac	1,65 €	49,40
Raulhac	1,68 €	46,00
St Jacques des Blats	1,68 €	50,00
St-Clément	1,72 €	41,20
Thiézac	1,68 €	45,80
Vic-sur-Cère	1,85 €	50,00

Le Conseil communautaire ouï cet exposé et après avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les tarifs 2024 tels qu'indiqués ci-dessus,

AUTORISE Madame la Présidente à procéder à toute démarche et à signer tout document nécessaire à la mise en application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Fait à Vic-sur-Cère, le 24 novembre 2023
La Présidente, Dominique BRU

Certifié exécutoire. Transmis en Préfecture.

